

## ○ Agenda - Vie municipale et locale ○



Balade Chemin du Bret

Juin		
02/06	Où vous le voulez !	Fête des voisins
07/06 - 18h	Mairie	Semaine du handicap Ciné débat : projection du reportage Aïto Harmonia
09/06 - 14h	Salle Chartreuse	Conseil Municipal
09/06 - 16h	Mairie	Semaine du handicap Forum des métiers : conférences et témoignages
09/06 - 18h30	Parc de la mairie	Semaine du handicap Soirée foodtruck et cinéma en plein air - projection du film Patients
19/06 - 14h	Mairie	Café des aidants
23/06	Lieu à venir - consultez le site internet	Scoblaviu fête la musique avec une Scène ouverte
26/06 - 19h	Salle Chartreuse	Réunion publique PLU - transition écologique, patrimoine et paysage
Juillet		
01/07 - à partir de 13h15	Parc de la mairie	Couplevie en fête
02/07 - à partir de 8h45	Départ devant l'école d'orgeoise	Parade des Vieilles Soupapes

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement : permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation. Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune. Sur RDV au 04 76 05 15 39.

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ? N'hésitez pas à visiter la page tourisme du Pays Voironnais <https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/> et le site du PNRC : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/> !

### Fête des voisins, vendredi 2 juin, partout dans Coublevie

Cette année, le **2 juin** c'est la **date nationale pour faire la fête entre voisins**.

Le comité consultatif « vie de village », vous invite à **retenir cette date (ou une autre !)** pour **organiser un moment convivial entre voisins, faire connaissance autour d'un verre, d'un plat partagé, d'une action collective dans le quartier...**

Si vous êtes en lotissement, copropriété, pensez à élargir vos invitations aux habitations qui vous entourent. Leurs habitants n'ont pas toujours les mêmes facilités pour rencontrer du monde, connaître leurs voisins !

En pratique : si vous avez besoin d'un emplacement collectif qui nécessite de fermer une portion de route (sauf pour toutes les voies privées), vous pouvez contacter la police municipale : [p.municipale@coublevie.fr](mailto:p.municipale@coublevie.fr), qui pourra en accord avec le maire, prendre un arrêté municipal pour fermer temporairement une portion de route.

Nous vous invitons à communiquer sur toutes les bonnes idées que vous aurez, à prendre des photos et nous les envoyer pour le journal communal et le site internet !

Merci à tous les coubleviteains

### La semaine du Handicap, du 5 au 9 juin

Un jour, un handicap ! Le service périscolaire et le CCAS organisent en collaboration avec les associations de parents d'élèves, l'école, l'accueil de loisirs et quelques partenaires extérieurs, la Semaine du handicap du 5 au 9 juin prochain.

Au programme chaque jour, sur les temps périscolaires et scolaires seront proposés aux enfants des ateliers de découverte, des mises en situation, des activités sportives, ludiques mais aussi des témoignages de personnes en situation de handicap et de professionnels du secteur.

Des **temps forts ouverts à tous** sont programmés :

- le mercredi 7 juin à 18h en mairie un « Ciné-débat » : projection du reportage Aïto Harmonia
- le vendredi 9 de 16h à 18h : un forum des métiers avec des témoignages, interventions de professionnels (orthophonistes, éducateurs, neuropsychologues, hypnothérapeute, musicothérapeute, kinésithérapeute, sophrologue...)
- le vendredi 9 à partir de 18h30 : une grande soirée conviviale avec Foodtrucks et cinéma en plein air dans le Parc de la Mairie avec la projection du film Patients

Plus d'infos sur le site de la mairie !

## Café des aidants, lundi 19 juin de 14h à 15h30, la salle des mariages

Venez partager un moment de convivialité et d'échanges autour d'un café et sur le thème : « Et si je prenais une pause ? »

Inscription au 04 76 67 94 25 auprès de Vanessa CLEMENT

## Réunion publique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme – transition écologique, patrimoine et paysage, 26 juin, Salle Chartreuse

La concertation sur le projet de révision du PLU de Coublevie se poursuit, avec une nouvelle réunion publique programmée le 26 juin. Lors de cette réunion, nous proposons de discuter ensemble des **enjeux de transition écologique** et de sauvegarde du patrimoine au sein du futur PLU, avec notamment : **les trames vertes et bleues, la protection du patrimoine architectural et des éléments de paysage, et le développement des mobilités douces.**

### Rappels importants :

- Les informations concernant la révision du PLU sont accessibles sur le site internet de la commune dans la section *Vie municipale > Les projets > Une vision urbanistique durable.*
- Un registre de concertation est accessible à la mairie. Vous pouvez y contribuer sur place ou en envoyant un message à concertation.revision.plu@coublevie.fr.
- Des permanences PLU permettent également de recueillir vos remarques et suggestions. Vous êtes invités à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04.76.05.15.39.

## SCoBlaviU fête la musique avec une scène ouverte le 23 juin



SCoBlaviU souhaite organiser SA fête de la Musique, le vendredi 23 juin prochain, à Coublevie !

Nous projetons d'organiser une scène ouverte à tous ceux qui souhaiteraient se produire face à un public en délire, puis de poursuivre la soirée avec un DJ.

Nous lançons donc un **«appel à candidature» jusqu'au 11 juin, à tous les musiciens pros**

**ou en herbe !** Avis aux amateurs ! N'hésitez pas, contactez SCoBlaviU à [contact@scoblaviu.fr](mailto:contact@scoblaviu.fr) !

## Coublevie en Fête, samedi 1 juillet de 13h15 à 1h du matin, parc de la Mairie



### A votre calendrier !

Pour cette année, Coublevie en Fête fait son retour au Parc d'Orgeoise le samedi 1 juillet de 13h15 à 1h00 !!

Venez (re)découvrir les animations/ les stands/les groupes de danse et de musique de cette édition 2023, préparés par le cycle 3 de l'école d'Orgeoise, le Comité des Fêtes et le Sou des écoles. L'après-midi continuera avec le traditionnel bal, la descente aux lampions et un spectacle son et lumière et pyrotechnie offert par la mairie.

### Réservez vos repas !

Repas : Réservez au 06 83 11 48 71 pour le repas sur place ou à emporter : un couscous (poulet, merguez, boulettes), concocté par le traiteur Benjamin Blandino, les Nouvelles Saveurs, présent tous les samedis sur le marché de Voiron. (13 € la portion, date de fin des réservations : le 28/06/2023).

### A tous les Coublevitaains !

Appel à bénévoles, pour que cet évènement soit un succès, pour que tous, nous puissions nous amuser, profiter et partager tous ensemble, **Le Comité des fêtes et le SOU des écoles ont besoin de votre aide !!**

Mobilisez-vous, pour donner de votre temps le 01 juillet, entre 8h30 et 1h du matin, pour aider aux stands de jeux, à la buvette, à la logistique ou confectionner des gourmandises sucrées ou salées.

Si vous souhaitez vous investir dans cette belle fête, n'hésitez pas à nous contacter : [sde.coublevie@gmail.com](mailto:sde.coublevie@gmail.com) ou [cdf.coublevie@gmail.com](mailto:cdf.coublevie@gmail.com).

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous accueillir sur Coublevie en Fête !!!

## ○ Vie Communale ○

### Démarrage du chantier du pôle maternelle

Après près de 3 années de travail, **les travaux du futur pôle maternelle démarrent en juin**, à l'entrée du parc des Dominicains. Pour découvrir ou redécouvrir ce projet, n'hésitez à consulter le site internet section *Vie municipale > Les projets > Accroître les capacités scolaires.*





## Les défis écologiques avec «Ma petite planète» à l'école

Sur l'école l'Orgeoise, 3 classes ont participé au jeu de défis écologiques 'Ma Petite Planète' au printemps 2023. Des membres du collectif citoyen de Coublevie ont rencontré la classe de GS/CP de Stéphanie Rabatel qui a activement participé et même performé !

**639 défis écologiques, réalisés par les 20 élèves :** utiliser du savon solide, finir son assiette pour ne pas gaspiller, couper l'eau du robinet pour se laver les dents, cuisiner un plat végétal, faire un goûter maison (des gaufres !), faire la posture de l'arbre, faire un portrait avec des fruits et légumes de saison, planter des graines... Liste non exhaustive de bon nombre de défis réalisés en classe ou à la maison, en famille. Chaque jour, un temps collectif était mis à profit du défi pour donner du sens aux actions proposées, pour découvrir les défis réalisés par les copains mais aussi pour rester motivés tout au long des 3 semaines.

La remarque d'un élève de GS qui en dit long sur le bienfondé du défi : **«Cela fait du bien à la planète, et ça fait du travail pour apprendre de nouvelles choses».**

Une fois le jeu terminé, les actions ne s'arrêtent pas là. Alors qu'ils allaient jusqu'à présent à la piscine en bus, ils ont voté pour faire ce trajet à pied (850m). Sur les 20 élèves, seulement 2 ont voté contre. Ils ont comparé les avantages de chacun des 2 modes de déplacement :

- le bus : va plus vite, et on a moins mal aux jambes
- à pied : «ça ne pollue pas», «ça muscle», «donne de l'oxygène», «permet de se dégourdir les jambes»

Au final, ils ont tous conclu que «ça fait du bien». Pour l'un deux, ça permet même d'avoir «plus d'imagination», notamment en passant par le parc arboré «qui leur donne de l'oxygène».

D'autres veulent maintenant "construire un perchoir à oiseaux» ou encore continuer à faire des plantations.

**Vous souhaitez aussi participer ?** Contacter le collectif citoyens pour former des équipes et jouer entre le 22 mai et le 12 juin : collectif.transition.coublevie@gmail.com !



## De belles performances pour l'association « La Tour de Chartreuse »

Du 23 au 30 avril, les Championnats de France d'Échecs Jeunes ont eu lieu à Agen. La Tour de Chartreuse est très fière de ses 3 représentants : félicitations à Agathe qui termine 4ème en U8F. Elle réalise un exploit avec 7 victoires sur 9 rondes. Un grand bravo à Gabin, 27ème à l'Open B (sur 113). Merci à tous les arbitres dont Françoise, notre trésorière, qui s'est occupée des U12 et U12F.

Le 7 mai, s'est déroulé l'Open de Saint-Égrève : 4 inscrits au Tournoi Jeune et 6 au Tournoi Principal. Gabin, 2ème du Tournoi Jeune, Minh-Théo, 1er du Tournoi Principal catégorie moins de 1200, Elo et Siméon, 1er des non classés au Tournoi Jeune. Parmi nos 10 joueurs, 6 vivaient leur premier tournoi. Bravo à eux !

Que vous ayez envie de compétition ou juste de moments conviviaux et de conseils, contactez-nous : 06.84.58.62.01 chartreuse.echecs@gmail.com



## Pourquoi une mare ?

Une mare est un lieu riche en biodiversité (amphibiens et libellules notamment). C'est une zone de reproduction, de refuge, ou le garde-manger de très nombreuses espèces. Ce sont aussi des points d'eau absolument indispensables pour une partie de la faune lors de périodes de sécheresse (oiseaux...).

Contrairement aux idées reçues, une mare n'engendre pas de prolifération de moustiques. En effet, les animaux de la mare, et en particulier les larves de libellules, dévorent les larves de moustiques. Pour accueillir les libellules, il faut avoir de l'eau toute l'année et des plantes où elles pourront pondre leurs oeufs. Au contraire, les moustiques vont plutôt se reproduire dans des flaques temporaires (soucoupe pleine d'eau, pneu qui traîne sous la pluie...) qui n'accueilleront pas leurs prédateurs.

C'est pourquoi les associations environnementales de Coublevie cherchent à aménager des mares. La première existe au Biau Jardin Partagé depuis plusieurs années, une autre a été installée à Couble'fruits, le verger participatif. Le Collectif Citoyen de Coublevie cherche à en installer d'autres.

**Si vous souhaitez nous aider à multiplier des mares à Coublevie**, ou si vous disposez d'un terrain où vous aimeriez avoir une mare, contactez-nous à collectif.transition.coublevie@gmail.com

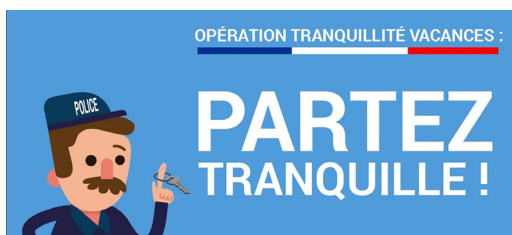
## Opération tranquillité vacances

Vous partez en long week-end ou en vacances? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Il vous suffit de télécharger, de remplir un formulaire et de le déposer **obligatoirement** à la gendarmerie, au commissariat ou à la police municipale au moins 2 jours avant votre départ.

Lien formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Contact : [p.municipale@coublevie.fr](mailto:p.municipale@coublevie.fr) ou 09 67 24 23 55



## Opération anti-gaspi : partagez vos récoltes avec l'association Couble'Fruits !

Vos arbres donnent beaucoup de fruits, et vous ne parviendrez pas à tous les ramasser ou les manger ? Cette année, l'association Couble'fruits cherche à **limiter le gaspillage de fruits en encourageant le partage des récoltes, et notamment des fruits qui ne seraient pas ramassés**. Il suffit de nous contacter à [vergercoublevie@gmail.com](mailto:vergercoublevie@gmail.com) et de nous laisser vos coordonnées. Nous prendrons contact avec vous, puis nous proposerons à nos adhérents de venir récolter les fruits en respectant vos conditions (nombre de personnes, jour ...)

## ○ Vie Intercommunale ○

### Appel à bénévoles pour l'association EGEE

Créée en 1982 notre association "**Entente entre les Générations pour l'Emploi et l'Entreprise**", appelée couramment "**EGEE**", fait appel à des bénévoles retraités qui souhaitent transmettre leurs compétences et expériences professionnelles aux générations plus jeunes.

Nos conseillers sont 180 en Région AURA dont **30** en Isère, ont exercé des responsabilités importantes que ce soit dans les entreprises, l'enseignement ou dans le Service Public, et **interviennent dans trois domaines** :

- **Enseignement** : préparer les élèves et étudiants à entrer dans la vie professionnelle.
- **Emploi** : aider les demandeurs d'Emploi à rechercher un travail.

- **Entreprise** : accompagner les porteurs de projets pour les aider à créer leurs propres entreprises ; aider les entreprises et les collectivités.

Afin d'étoffer notre présence sur le Pays Voironnais, **nous recrutons des anciens cadres bénévoles** pour nous aider dans notre démarche. Vous êtes intéressés, prenez contact avec notre délégué Jean Jacques Since. Contact : 06 03 26 00 09 – [jeanjacques.since@gmail.com](mailto:jeanjacques.since@gmail.com) – Notre site [www.egeera.com](http://www.egeera.com)

#### Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours/7

#### Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur [www.couplevie.fr](http://www.couplevie.fr) «Coublevie pratique» – Rubrique «santé»

#### Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. | Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

#### Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Zone  
"petites  
annonces"

#### REVELEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr).

Vous exercez une activité professionnelle domiciliée sur la commune et souhaitez-vous faire connaître ? Envoyez un message à [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) pour être référencé sur un de nos annuaires sur le nouveau site web de la commune, page «vivre à Coublevie».

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie  
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.couplevie.fr>  
Directrice de la publication : Adrienne Pervès – Maire  
Réalisation graphique : Ambre Mischis – a+echo  
Crédits photos : Mairie de Coublevie, photo du mois : Jujum  
Dépôt légal à parution – Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix  
Ne pas jeter sur la voie publique – **Imprimé sur papier recyclé**

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) au plus tard le 15 de chaque mois.